



Je commencerai mon propos par un hommage à l'équipe qui nous a précédés et plus particulièrement à celui qui l'a conduite. En effet, cette année 2008 a fait l'objet d'élections locales qui ont vu l'arrivée de nouveaux élus au sein des conseils municipaux et par voie de conséquence des conseils communautaires et des syndicats.

**Bernard Dufour** qui a présidé cette assemblée de 2001 à 2008 a fait l'unanimité tout au long de ces 7 années de mandat. Homme d'ouverture et de dialogue, il s'est efforcé d'entretenir ce travail d'équipe. S'appuyant sur une confiance réciproque qu'il a su établir avec tous les membres de son conseil, il a voulu que chacun prenne une part active à la gestion communale. Je profite de cette passation de pouvoir, si on peut le dire ainsi, pour le remercier de l'ensemble de son travail, de ses actions et pour l'état d'esprit qu'il a fait régner tout au long de ce mandat. Ma gratitude va au-delà de ces quelques mots de reconnaissance puisque Bernard Dufour a accepté de continuer sa vie politique communale au sein de notre équipe. Il siège maintenant en tant que conseiller municipal et son expérience est fort appréciable et ses interventions sont toujours appréciées.

Le conseil municipal d'Argences n'a pas été profondément modifié, telle en a été la volonté affirmée de nos concitoyens le 9 mars dernier, puisque 12 conseillers sur les 23 que représente notre assemblée ont été réélus. Le paysage de notre conseil s'est féminisé un peu plus. Dix collègues femmes siègent désormais à la table du conseil.

**Le projet phare porté par le Conseil Municipal précédent, de mise en sécurité et par la même de mise en valeur du centre bourg, vient de se terminer.** Il aura maintenu en haleine : élus, commerçants et population, pendant 19 mois. Le résultat est là, et même si quelques minimales critiques peuvent être retenues, la satisfaction se lit le plus souvent sur les visages et les commentaires qui s'en suivent, témoignent tantôt d'une certaine fierté, tantôt d'un réel plaisir. Un projet d'une telle ampleur ne pouvait toutefois pas être porté par la commune seule.

Ce sont toutes les subventions mises les unes au bout des autres, et dont nous n'avions pas connaissance nécessairement au départ de leur montant, qui nous ont permis de finaliser ce projet, nous permettant même de l'étendre à la rue du Moulin, et de le compléter, rue Joffre par l'aménagement du carrefour avec la rue de Derrière les Portes ainsi que rue de Troarn jusqu'au carrefour avec la rue de la Morte-Eau.

Il n'a toutefois pas été notre seule préoccupation de l'année. Parmi les investissements importants poursuivis au cours de l'année 2008, **on pourra aussi citer l'aménagement d'un espace réservé à la pratique de la pétanque.** Ce sont 64 terrains répartis de façon pragmatique mais néanmoins harmonieuse, dans un cadre agréable qui vont être mis à la disposition de l'association « ESA Pétanque ». Un bâtiment constitué d'un bureau, d'une réserve, d'une salle de réunion et d'un local technique complète cet aménagement dont le coût total avoisine les 255 000 euros. Cette réalisation a été effectuée en partie par des entreprises locales, en partie par les services techniques de la ville dont je salue ce soir la qualité de la prestation.

#### **Autres travaux réalisés :**

A l'école primaire, la dernière tranche d'un programme établi sur 4 années de rénovation de la toiture a été terminée l'été dernier. Le coût total de cette opération aura été de plus de 424 000 euros. Toujours dans les locaux de l'école primaire, des couloirs ont été désamiantés et de nouveaux revêtements de sols ont été posés.

A l'école maternelle, 900 m<sup>2</sup> de couverture qui dataient de plus de 30 ans ont été refaits. Une fois le bâtiment découvert, une opération d'isolation qui diminuera substantiellement le coût de chauffage est venue compléter cette mise hors d'eau dont le montant global s'élève à 73 000 euros.

Au gymnase, des travaux de désamiantage des sols des couloirs ainsi que des vestiaires ont été effectués. Les éclairages ont été rénovés permettant un meilleur niveau d'éclairage avec 1/3 de consommation en moins. Quant à la salle de judo, elle a fait l'objet de travaux d'imperméabilisation des murs extérieurs.

#### **Autres interventions sur les bâtiments communaux :**

Suite à une visite de la commission de sécurité, une mise aux normes incendie de **l'église** s'avérait nécessaire et sans délai. Coût de l'opération : 8000 euros.

Une somme avait été inscrite au budget 2008 prévoyant une réfection complète de la couverture du **presbytère** pour 15 300 euros, de même qu'une mise aux normes de l'installation électrique qui a été d'ailleurs réalisée par les services techniques de la ville pour 13 200 euros.

**Concernant 2009**, certains travaux programmés vont être réalisés tel l'aménagement de l'espace vert du Pré de la Motte qui borde la Morte-eau ainsi que la voie qui traverse cette espace. Les commissions de travaux et d'environnement ont trouvé un compromis intégrant des places de stationnement dans un milieu arboré, verdoyant, où seront installés des jeux pour enfants. Ce lieu de détente permettra d'accueillir ainsi les véhicules de nos amis randonneurs qui seront à pied d'œuvre pour s'engager sur les circuits qui sillonnent notre beau paysage, riche par sa diversité. Ces travaux devraient débiter incessamment.

**Autre dossier en cours :** l'aménagement de la rue de la Gare. En effet, les multiples rustines ou autres rapiécages ne suffisent plus et l'Agence Routière se refuse à poursuivre tout entretien. Nous avons donc convenu, en accord avec le Conseil Général et la communauté de communes, de programmer sa réfection au plus vite. On peut envisager avec optimisme la réfection de cette voie début 2010. La commune aura à sa charge les trottoirs, les aires de stationnement, le réseau des eaux pluviales et l'éclairage public.

La dégradation de cette voie est liée bien sûr à l'important trafic qui s'opère quotidiennement, et particulièrement celui des poids lourds, qui traversent Argences pour rejoindre l'autoroute A13 via la route de Troarn. Monsieur le conseiller général C.Pielot, présent hier soir aux vœux de la commune de Vimont, rappelait fort justement qu'il fallait réduire au maximum ce trafic de poids lourds non adapté à la D37. J'espère donc que son influence au sein du conseil général fera très rapidement aboutir la réalisation du barreau routier rejoignant la D613 à l'autoroute A13 ainsi que le contournement de Bellengreville-Vimont. Ces réalisations effectuées, je m'engage à interdire la traversée d'Argences aux poids lourds qui actuellement sont une cause d'insécurité pour les riverains, cyclistes et piétons et sont aussi la cause de dégradations importantes des voiries et du mobilier urbain.

**Les commissions travaillent actuellement sur les besoins à venir et peaufinent les propositions qu'elles feront le lundi 2 février lors du débat d'orientations budgétaires qui fixera les grandes orientations pour cette année 2009.** Les champs d'interventions sont nombreux, que ce soit en matière de voirie, d'entretien de bâtiments comme en matière de soutien au développement économique, en matière d'animation ou d'aide au monde associatif. Actuellement bon nombre de dossiers sont à l'étude. Certains verront à coup sûr le jour à plus ou moins courte échéance, d'autres devront certainement attendre un peu. Que chacun soit patient, personne n'est oublié, mais il faut être honnête il y a encore beaucoup à faire.

**Autre dossier à l'étude :** la mise en valeur et par la même, leur isolation, de certaines façades de bâtiments communaux, comme le bâtiment administratif qui jouxte la mairie ou encore le presbytère ; quant au bâtiment situé au fond du jardin du moulin de la Porte, une décision sera prise au cours de l'année concernant sa destination. Au plan culturel, une possible extension de la bibliothèque pourrait être envisagée et dans le domaine sportif, la construction d'un gymnase reste d'actualité. Ce dernier dossier que je viens de citer, très présent dans nos esprits, ne pourra certainement pas être envisagé dès cette année au grand désespoir de nos amis sportifs qui souhaitent, pour certains, davantage de créneaux, pour d'autres, la possibilité d'ouvrir des sections pour la pratique d'autres sports.

Toutes ces réalisations, tous ces projets à l'étude, tous ces chiffres annoncés, **mais qu'en est-il de nos impôts ?** Alors sur ce thème, il faut être clair : aucune augmentation des taux communaux ne sera proposée au conseil municipal au budget 2009. Je dois d'ailleurs rendre hommage aux différents conseils qui se sont succédés depuis maintenant 13 ans : les taux étaient plus faibles en 2008 qu'ils ne l'étaient en 1995. C'est si peu fréquent que cela méritait d'être rappelé.

Le budget 2009 sera étudié avec beaucoup d'à-propos, d'objectivité et de discernement. Nos buts étant toujours les mêmes : ne pas alourdir la dette pour garder une capacité d'autofinancement sans augmenter la pression fiscale des Argençais.

Au chapitre des nouveautés. Pour la fin d'année 2008 et le début d'année 2009, vous aurez tous appréciés je le pense, la qualité des décorations qui sont venues ponctuer les travaux du cœur de bourg. **Les fêtes de fin d'année ont aussi été marquées par ces feux d'artifice qui ont ravi petits et grands, nous invitant à récidiver cette année.** Toutes les animations communales ont séduit, alliées au dynamisme retrouvé par l'union des commerçants, nous sentons Argences revivre. Car la vie de notre cité, comme de toutes les cités, dépend bien sûr de l'animation qui se crée par les acteurs associatifs ou communaux, mais la vie, elle dépend surtout de ses commerces, de ses administrations qui produisent ce dynamisme et ce mouvement.

**Parmi les nouveautés de cette année, la création d'un nouveau site internet communal.** La conception en a été confiée à l'entreprise CINS dont l'un des responsables est un enfant d'Argences. La trame est définie, les rubriques se complètent, sa mise en service est prévue dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre. Argences doit être à la pointe en terme de communication. Dans ce domaine d'ailleurs, nous envisageons dans le courant de cette année la mise en place d'une cellule informatique pour aider les moins jeunes à se familiariser avec les outils informatiques et internet afin qu'ils puissent rester au contact de leurs enfants et petits-enfants.

Le conseil municipal a aussi pris de nouvelles dispositions en matière de politique pour la jeunesse. Un contrat liant la commune à l'association « **Cap'sport** » a été signé ; dans un premier temps, pour une durée d'un an. Sa mission consiste à créer, développer et promouvoir un « Collectif d'Actions de Proximité », par le biais d'activités physiques et sportives.

Pour mener à bien ce dispositif, un programme d'actions, activé toute l'année, et articulé autour de 3 temps forts (Scolaire - Périscolaire - Extrascolaire) va être établi en partenariat avec les établissements scolaires et les associations locales. Nous fondons beaucoup d'espoir sur la mise en place de ce dispositif. C'est un domaine difficile qui nécessitait une intervention de professionnels ayant déjà une expérience en la matière. Rassembler nos jeunes, les fédérer autour de

projets, les faire grandir dans le respect des autres et d'eux-mêmes, tel est l'objectif que nous nous sommes fixés. C'est ambitieux, c'est vrai ! Et pour montrer notre détermination dans ce domaine, nous avons décidé de mettre en place, dès ce début d'année, un conseil municipal des jeunes. Un budget lui sera attribué. Ce conseil municipal des jeunes pourra ainsi mettre en œuvre les projets pour lesquels il aura été élu. Nous voulons ainsi responsabiliser nos jeunes et leur faire prendre une part active à la vie de notre cité.

En terme d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme a été validé et mis en application depuis le début de l'année 2008. Certaines zones pourront être livrées à l'urbanisation dans les années à venir. Toutefois, notre politique n'a pas varié : le développement se fera progressivement, de façon modérée, au fur et à mesure que les besoins le nécessiteront.

Le lotissement du Décauville situé à l'est de la commune, sur la route de Vimont va voir sortir de terre ses premières constructions. Ce lotissement, validé par le conseil municipal précédent, disposera, en son sein de vingt logements de type T2, T3 et T4 dédiés à la location. La société « Logipays » est chargée de la construction et de la gestion de ces logements. Les appartements pourraient être livrés à la fin de l'année prochaine.

Argences et sa région étant très recherchés, les espaces constructibles se développent et la population augmente. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les populations comptabilisées en 2006 entrent en vigueur. Les chiffres qui nous ont été annoncés sont les suivants : population municipale 3484, population comptée à part 54, population totale 3538. Les incidences, en fonction de la population à prendre en compte, sur le fonctionnement du conseil municipal, sur la comptabilité, comme les répercussions sur la communauté de communes et les syndicats peuvent être grandes, c'est ce que l'on appelle l'effet domino. A cette heure, je ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour vous dire ce qu'il en sera pour 2009. Si toutefois le cap des 3500 habitants n'était pas atteint pour 2009, il le sera très certainement pour 2010.

Parmi les décisions qui ont été difficiles à prendre au cours de cette année, je reviendrais sur l'accueil des élèves par la commune les jours de grève du personnel enseignant. Estimant que les conditions humaines, matérielles et juridiques n'étaient pas remplies pour accueillir sereinement les enfants, j'ai demandé, en accord avec les représentants de parents, que les enfants ne se rendent pas à l'école. Toutefois, ne voulant pas laisser les familles qui n'avaient pas d'autre solution que de nous les remettre, j'ai invité les parents à se faire connaître en mairie pour qu'ils soient identifiés et accueillis.

Je tiens ce soir à remercier tous les parents qui ont compris toute la complexité de cette mise en place en trouvant un autre mode de garde.

Concernant le personnel communal ; tous ceux qui fréquentent la bibliothèque municipale sont maintenant accueillis par notre employée communale Séverine Beucher. C'était une volonté politique de la part du conseil municipal que de développer l'animation et ouvrir davantage les portes de cette bibliothèque en offrant aux lecteurs des plages d'ouverture plus conséquentes. Les premiers comptages montrent que cela s'avérait nécessaire.

Tout le monde a pu découvrir la présence de notre nouveau gardien de police, Monsieur Rossignol qui a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> décembre dernier. Monsieur Rossignol aura la lourde charge d'assurer la protection des biens et des personnes avec toute la pédagogie qu'on lui connaît mais aussi de faire respecter la loi avec l'autorité qui s'impose.

Je disais en préambule que les élections de 2008 avaient permis le renouvellement des conseils municipaux et par voie de conséquence le renouvellement des délégués au sein de la Communauté de communes. Je profite donc de ce moment pour féliciter notre président Xavier Pichon pour sa réélection à ce poste.

Marie-Françoise Isabel, 1<sup>ère</sup> adjointe a été élue au poste de 1<sup>er</sup> vice-président. Jean-Pierre Olivier, maire-adjoint chargé du cadre et de la qualité de vie, a aussi intégré le bureau de la communauté de communes en tant que vice-président à l'environnement. Six autres membres titulaires et quatre suppléants viennent compléter la délégation d'Argences au conseil communautaire qui comporte maintenant 53 membres.

A vous tous, Argençaises, Argençais, ainsi qu'à vos familles, je présente de façon sincère et fraternelle, tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets tant dans le domaine professionnel que familial.

Je souhaite à chacun de vous : de la passion dans votre cœur, de l'amour sous votre toit, de la joie dans votre vie, et des sourires comme s'il en pleuvait pour toute l'année 2009.

Bonne et heureuse année.

Dominique Delivet